

A l'annonce de la mobilisation en septembre 39, mon grand-père, Edmond Sieber, domicilié à Lutzelbourg depuis 1936 où il importait et vendait des machines agricoles, se présenta à la caserne de Sarrebourg. A Noël, il fut démobilisé en raison de son âge (étant né en 1891). En avril 40, comme la radio suisse laissait entendre que les Allemands allaient attaquer à l'ouest, il se porta volontaire et réintégra les troupes combattantes. Il apprit peu après que les gendarmes étaient passés à la maison à Lutzelbourg pour l'arrêter comme espion potentiel, figurant sur la liste Mandel.

Il se retrouva dans une unité active de DCA.

A son retour à Lutzelbourg après l'arrivée des Allemands, il constata les changements survenus dans la région, de nouveaux maires, de nouveaux nazis, avaient fait expulser des familles, pillaient ou faisaient administrer de façon douteuse leurs biens et avaient récupéré une grande part de l'activité économique. Les dénonciations politiques allaient bon train, les Allemands eux-mêmes en étaient choqués.

Quand il apprit qu'il était également menacé d'expulsion puisque volontaire de guerre et réclamant (il avait en effet obtenu la nationalité française en 1923 par réclamation car né à Metz d'un père allemand venu de Saxe en 1871 et d'une mère lorraine), il sortit dans le village avec ses décorations de guerre de 14-18 (Ritterkreuz des St Henrichs Ordens, Albrechtsorden, Eiserner Kreuz, ...). Quelques jours plus tard, la Sicherheitspolizei passa à la maison. Il dut présenter son livret militaire pour prouver qu'il était en droit de porter ses médailles gagnées au front.

Le Dr Schaeck, Landkommissar (qui administrait la région de Sarrebourg) chez qui il s'était rendu pour une affaire personnelle l'adressa chez Eckert, chef de la Stapo et du SD. Il dut également se présenter chez le Kreisleiter Walch. Celui-ci le rassura en lui disant qu'il n'y aurait pas d'autres expulsions, le Gauleiter l'avait promis.

Fin octobre, survinrent les premières rumeurs d'une vague massive d'expulsions. Mon grand-père se rendit donc à nouveau chez le Kreisleiter. Il lui rappela la promesse du Gauleiter. Walch répondit qu'il ne s'agissait pas d'expulsions mais de transferts. En accord avec la France, les Lorrains francophones seraient transférés vers le sud de la France où ils pourraient récupérer ce qu'ils laissaient en Moselle. Un inventaire serait dressé et des personnes seraient nommées de part et d'autre pour représenter les intérêts des Lorrains.

Walch lui demanda de se rendre dans les villages avec deux autres Lorrains pour servir d'interprètes à deux fonctionnaires allemands.

Le 1er jour, à Saint-Quirin, il n'eut pas besoin de traduire mais il parvint à faire signer en premier la liste où figurait en tête la phrase suivante : « Je souhaite être transféré en France » par le maire et l'instituteur. Le maire, ex-élève inspecteur des Eaux et Forêts, avait repris la gestion de la chasse de Mr Utschneider pour le compte du Gauleiter. Le Kreisleiter intervint en personne auprès du Gauleiter pour atténuer la mesure : les bûcherons, employés des chasses, cantonniers, cheminots, petits exploitants (moins de 5 ha.) et tous les combattants de 14-18 pourraient rester.

A Imling, le curé d'abord décidé à partir en signe de protestation et par solidarité avec ses paroissiens, changea d'avis, ne signa pas et put rester. Mon grand-père écrit qu'il eut quelques difficultés dans ce village avec les jeunes et avec un boucher. Les fonctionnaires allemands lui reprochèrent aussi de parler trop longuement avec les habitants.

A Vic, les fonctionnaires étaient disposés à ce que 350 personnes puissent rester mais le tristement célèbre Kreisleiter Schäffer, tout juste arrivé, vida presque tout Vic de sa population.

.....

A Lutzelbourg, mon grand-père dut s'expliquer à la mairie au sujet de sa voiture. Koger, Ortsgruppenleiter et maire du village, souhaitait connaître la période de non utilisation de celle-ci. Mon grand-père indiqua que sa présence dans l'armée française allait du 1.9.39 au 1.8.40.

Puis, il écrit : « Fischer, secrétaire de mairie et instituteur, raya ces dates et inscrivit : du 1.9.39 au 23.12.39 et du 16.4.40 au 27.7.40. Fischer a également donné ces dates, ainsi que celles de la réclamation pour obtenir la nationalité française en 1923 au Landrat et plus tard à des agents de la Gestapo ».

.....

Mon grand-père rencontra des difficultés pour poursuivre son commerce. Le Dr Schaeck du Landrat l'informa que désormais, les ventes de machines agricoles se feraient par des coopératives. Elles seraient livrées par la France, ceci sur des comptes de réparation.

Schaeck lui proposa alors un poste, mon grand-père refusa. Lors d'une réunion à la Chambre de Commerce à Metz, il s'en prit à Gauch, le chef de la section des machines agricoles pour le ravitaillement du Reich, en l'accusant de corruption. Gauch était en relation directe avec Rudolf Hess qui avait été son SA Führer.

L'organisation se ligua alors contre mon grand-père, son affaire fut liquidée. Avec un cynisme certain, on lui accordait une autorisation pour 1600 kg alors que les machines pouvaient peser entre 3000 et 4000 kg.

Il fut cité devant le service du travail (Arbeitsamt). Comme il ne pouvait justifier d'aucune activité suffisante, on lui remit une carte de contrôle et il dut se présenter chaque semaine. On lui proposa de travailler à l'intendance militaire, dans les bureaux. Il refusa le poste, ce qui lui valut un blâme du Arbeitsamt avec hurlements et menaces de Kazet et camp de travail.

Suivit un ordre (le 1.2.41) pour aller occuper un poste contraint de bureaucrate dans un service forestier perdu au bout du monde où il ne restait plus d'habitants dans les villages. Quelques Allemands du Palatinat fraîchement installés pillaient la région en toute légalité. Il n'était autorisé à rentrer en famille qu'un dimanche sur deux. Ainsi, on le tenait éloigné de Lutzelbourg et placé sous contrôle d'état avec un salaire de 185 R.Marks.

Au service forestier, il fit la connaissance d'un garde-forestier allemand nommé Kulzak. Kulzak avait été sanctionné par le Gauleiter Bürckel et sa Gestapo suite à une querelle entre le Feldmarschall von Witzleben et Bürckel au sujet du château de Ketzling et de l'élevage de cerfs. Kulzak était un alter Kämpfer et ancien SA Führer, il avait des relations jusqu'aux plus hauts échelons et était un ennemi du Gauleiter et de ses Edelpfälzer.

En mai 41, mon grand-père fut nommé secrétaire adjoint au bureau des Eaux et Forêts récemment ouvert à Faulquemont, où il ne manifesta que très peu de zèle pour la bureaucratie

et les tâches administratives. Comme il ne sortait jamais du bureau, il y dormait, y prenait même ses repas, on le prit vite pour un original, puis un suspect. Comme auparavant, il se mit à relever et à noter à Faulquemont tout ce que les nazis allemands et lorrains se permettaient. Il écrivit à plusieurs reprises à Kulzak qui fit le nécessaire pour intervenir contre les favoris du Gauleiter.

Un jour, un homme vint le voir à Faulquemont, pour lui parler de son fils (un officier de réserve français) qui avait été arrêté par la Gestapo-Abwehr, parce qu'il faisait partie du 2^{ème} Bureau. Les visites lui étaient interdites, mais il avait appris que son fils avait subi de mauvais traitements. Il pensait qu'étant officier de réserve allemand, mon grand-père pourrait peut-être faire quelque chose pour son fils.

Il dit la chose suivante à cet homme : « En tant que Lorrain, je me dois de faire tout ce qui est possible pour votre fils. Par contre, la façon dont je vais m'y prendre restera un secret. Si je réussis, faites- moi le plaisir de ne pas me remercier, mais remerciez plutôt le Seigneur. »

Il ne savait pas tout d'abord comment intervenir. Le lendemain, il se résolut à écrire à Goering, qui était en effet Reichsmarschall. Il adressa la lettre à Kulzak pour qu'il la transmette car il avait de bonnes relations avec les membres de l'état-major du Feldmarschall von Witzleben.

Cinq jours plus tard, le prisonnier fut libéré. Dans la lettre à Goering, il avait écrit qu'en tant qu'ancien officier de l'armée allemande pendant la guerre mondiale, il prenait fait et cause pour son compatriote et camarade de l'armée française.

Il fallait évidemment qu'il travaille au service forestier. Le chef du service, Schubert, ne venait qu'une fois par semaine de St Avold, en compagnie de sa secrétaire. Il restait un après-midi pour régler la correspondance avec la hiérarchie. Sinon, mon grand-père était la plupart du temps seul. Il put ainsi se rendre utile en interceptant des rapports de forestiers entre autres. Il s'agissait par exemple d'indications selon lesquelles des personnes se cachaient dans la forêt, qu'ici et là de vieux abris avait été occupés puisqu'on y avait trouvé des morceaux de couenne de lard, du papier, des épluchures de saucisse et des excréments humains.

Il ajoute aussi qu'il a fabriqué des laisser-passer grâce au cachet de poste restante qui ont été utilisés par des prisonniers de guerre français pour gagner la frontière à travers les bois. Il écrit qu'il n'a ainsi fait que son devoir envers des camarades puisqu'il était aussi soldat français.

Le chef forestier Schubert, son supérieur, détenteur de la goldene Nadel, SA Führer, président du Kreishrengericht de St Avold, avait de l'influence auprès de la Gauleitung, il était en effet le frère du Kreisleiter Schubert de Metz.

Le Reichskriegerbund fut fondé en Lorraine par le major Breitung. Celui-ci nomma mon grand-père chef du Kriegerbund de Faulquemont. Mon grand-père répondit qu'il assurerait la tâche en attendant qu'on trouve un Reichsdeutscher pour le remplacer. C'est ainsi qu'il dut prendre la parole à deux reprises lors de fêtes, au grand dam de ceux qui connaissaient son opposition au Parti. Ses discours déplurent fortement du côté des nazis.

Lors du deuxième discours, il sut que ce serait le dernier. Un ami à qui il avait confié qu'il voulait débusquer tous les méfaits du Kreisleiter et des Allemands en général prédit son arrestation immédiate. Dans ce discours, il disait entre autres : « Nous autres Lorrains avons été décrits comme étant de mauvaises gens en raison de l'histoire de notre région et des changements continuels que nous avons eu à subir. En 1870 déjà, nos grands-pères ont dénoncé pour se faire une place auprès des Prussiens; en 1914-18, on a vu des enfants aller dénoncer leurs propres parents comme étant hostiles à l'Allemagne, puis hostiles à la France. Aujourd'hui, c'est la même chose. Ceux qui ont craché sur les expulsés dans les gares en

1918 sont de la même espèce que ceux qui font pareil à l'heure actuelle. Mais malheureusement, il y a aussi des Reichsdeutsche qui, alors qu'ils savent à peine où se situe la Lorraine, prêtent l'oreille à ce genre de dénonciations. Ces calomnies remontent jusqu'aux plus hautes autorités et entraînent des mesures et des sanctions. »

Il reçut une semaine plus tard une lettre dans laquelle on l'informait de sa démission du poste de chef du Kriegerbund : « Votre personne constitue pour le développement futur du Kriegerbund national-socialiste un obstacle car dans vos écrits et vos paroles, vous manifestez certaines réticences et désaccords ».

Puis survint son arrestation. Il était seul à ce moment au service forestier. Un gendarme entra et lui dit : « Je regrette de devoir vous annoncer que, sur ordre du Gauleiter, je dois vous arrêter. »

Il fut conduit devant le Kreisleiter Drum à Sarrebourg. Après un échange tendu, Drum lui remit une enveloppe fermée, il l'ouvrit et lut. Il était exclu de la communauté du peuple allemand (Deutsche Volksgemeinschaft). Il comparut donc devant le tribunal d'honneur du NSDAP de Sarrebourg et fut condamné à l'exclusion de la DVG. Il était considéré comme «grenzunsicher» et bon pour la déportation vers l'est. Koger, qui siégeait toujours lors de ces jugements, fut également témoin à charge, plus précisément il fut le principal plaignant. Le Kreisleiter Drum présidait la séance.

On reprochait les choses suivantes :

1. Sieber a considérablement gêné le développement du mouvement national-socialiste en Lorraine.
2. Sieber a refusé un poste au sein du mouvement.
3. Sieber a souvent critiqué et offensé les responsables du mouvement.
4. Sieber n'a pas eu honte de réclamer la nationalité française en 1918, alors qu'il était officier de réserve allemand.
5. Sieber a envoyé ses enfants dans le mouvement de jeunesse des Eclaireuses de France.
6. Sieber a toujours parlé français en famille.
7. Sieber s'est porté volontaire en 1940 pour s'engager dans les troupes combattantes françaises.

En pensant d'abord qu'il s'agissait d'une expulsion vers la France, mon grand-père laissa se dérouler l'affaire et n'en parla pas à son chef. Quand il apprit qu'il s'agissait de déportation vers la Pologne, il se cacha avec ma grand-mère. Il se trouvait sur la liste de la Kreisleitung de Sarrebourg, il resta donc dans le Kreis de St Avold.

Son chef Schubert demanda à voir son dossier à la Gauleitung et y trouva des vices de forme et des faux témoignages. Cela concernait trois points :

- Le Kreisleiter Drum, en tant que Hoheitsträger n'aurait pas dû participer à la séance du tribunal d'honneur de Sarrebourg.

- Koger qui avait témoigné n'aurait pas dû rester dans la salle pendant la délibération, alors que mon grand-père avait dû sortir.
- Le témoignage de Koger et des rapports affirmaient qu'il parlait le français en famille. Ma grand-mère, alsacienne, ne parle pas le français, ce qui était facile à prouver. (Koger tenait ce mensonge de son secrétaire Fischer)

D'après un discours et une disposition du Gauleiter, les jugements rendus par la chambre spéciale des tribunaux d'honneur étaient définitifs, il ne pouvait y avoir de droit d'appel.

Un jour, le téléphone sonna. C'était Schubert qui appelait de Neustadt : « Sieber, je suis à la Gauleitung, je voulais vous prévenir que votre affaire va s'arranger. Votre famille n'a plus à s'inquiéter. Le Gauleiter va régler votre cas en vous accordant une grâce. »

Mon grand-père répondit aussitôt : « Je ne veux pas de grâce, je veux mon droit »

Il écrivit directement au Gauleiter pour lui signifier qu'il s'opposait au jugement pour telle et telle raison.

Dans le Kreis de Sarrebourg, on était déjà tellement persuadé de la mise à l'écart du récalcitrant que la mairie de Lutzelbourg avec le service du logement avait mis son appartement à la disposition d'un gendarme allemand qui devait y emménager prochainement. Mon grand-père reçut de la mairie et de l'Ortsgruppenleiter Koger un courrier le sommant de vider son logement dans les huit jours.

Entretemps, il fut question que Koger prenne le poste à la mairie de St Avold avec 8400 R.Marks de salaire et un magnifique logement. A Lutzelbourg, on parlait de confier les postes de maire et d'Ortsgruppenleiter à Fischer et Hertling (l'homme de confiance du Kreisleiter Drum et de la Gestapo). A St Avold, on ne voulait pas de Koger, on lui préférait le Dr Steinmetz pour le poste de maire. Le Kreisleiter Schäffer que mon grand-père avait souvent attaqué en raison des méthodes barbares et du chantage abject qu'il employait contre les Lorrains, tomba en disgrâce auprès de Bürckel et fut remplacé, il retourna à son poste de petit instituteur dans le Palatinat.

Le nouveau Kreisleiter Zimmer fut tout de suite contre Koger. Il se saisit de l'affaire à cause des faux témoignages. Le dossier ne contenait pas uniquement ceux de Koger, mais aussi les rapports de Hertling, des Kreisleiters Drum et Schäffer qui affirmaient que Sieber ne parlait que le français en famille.

Entretemps, Spaety, président de la chambre spéciale du tribunal d'honneur et également pâtissier à Sarrebourg, fut mis en difficulté par la Résistance. Celle-ci avait réussi à rassembler contre lui de quoi lui coller neuf mois de prison pour des affaires de mœurs. D'autres personnes dans l'entourage de Drum furent démisées de leur fonction, Drum lui-même fut remplacé. Le précédent Kreisleiter Walch revint à Sarrebourg et s'entoura de son ancienne équipe.

Mon grand-père écrit que, d'un point de vue juridique et moral, il ne pouvait revenir sur sa décision de s'opposer au verdict de Sarrebourg. Un courrier lui fut adressé de la Gauleitung : on l'invitait à comparaître devant le tribunal d'honneur du Gau à Neustadt, il devait donc nommer des témoins à décharge. Le principal fut Schubert qui fit valoir grâce au vieux livret militaire son engagement pour l'armée allemande en 14-18. Le juge, un vieil idéaliste, fut indigné par le comportement de Drum, Merkling et Koger.

Lorsque ce dernier se présenta devant le juge, il prit un air important et dit qu'il était le premier Ortsgruppenleiter et maire de Lutzelbourg, qu'il s'occupait également de la

propagande dans le Kreis. C'est lui qui avait encadré les jeunes du mouvement autonomiste de Victor Antoni. Il avait aussi travaillé avec le Dr Karl Roos pour l'Allemagne contre la France. Il avait en effet été en camp d'internement avec Mme Roos.

Au cours de l'audience survint une confrontation entre un témoin à décharge et Koger qui ensuite parut très agité. Il changea de couleur et se mit à bafouiller. Le Kreisleiter Drum semblait aussi très mal à l'aise.

S'ensuivit alors entre Walch et Sieber un échange vif où ce dernier dit entre autres : « Vous avez cru pouvoir vous faire une place en Lorraine avec vos discours et vos belles paroles. Mais vous avez pu remarquer que seul le bon exemple peut nous impressionner. Ce ne fut pas souvent le cas. Vous avez dit et redit que vous emprunteriez, vous et vos complices, des voies détournées puisque le droit chemin était sans succès. Vous vous êtes entouré d'intrigants, de dénonciateurs et d'arrivistes. Dès la première heure, je suis venu chez vous protester contre les expulsions, c'est pour cela que je suis devenu gênant. C'était dans votre bureau, quand je vous ai parlé pour la première fois, que j'ai haussé le ton, pour dire que j'avais le droit de parler des expulsions puisque ma propre famille a été frappée par ce malheur en 1918. »

Mon grand-père n'avait pas d'avocat. Devant le juge, il avait renvoyé l'accusation d'avoir gêné le travail du Parti contre les nazis eux-mêmes. Concernant les autres motifs de plainte, il dit ceci : « Le tragique du destin d'un frontalier est que je sois devenu citoyen français. Est-ce un crime d'avoir fait mon devoir loyalement en tant que tel. Je ne me suis jamais occupé de politique. Je suis l'ami des pauvres et des démunis. J'ai combattu la haine de part et d'autre du Rhin. Quand le destin m'a placé du côté des soldats français, je ne me suis pas non plus comporté comme un lâche sans honneur et sans foi. Mon attitude, et c'est là ma conviction, ne peut atténuer la valeur des décorations que j'ai gagnées au front, en combattant allemand, en 1914-18. En tant que représentant général pour une société allemande, j'ai agi au bénéfice des deux pays, par un commerce d'échange. On ne pourra pas m'accuser d'être matérialiste. Je suis resté un pauvre gars. »

Après l'acquittement, le juge dit : « Essayez, à l'avenir, de mieux vous entendre, vous et votre Ortsgruppenleiter. »

Mon grand-père écrit avoir connu là son plus beau succès. On fit circuler une information dans toutes les familles lorraines.

« Communication à tous les Lorrains » figurait en tête de page.

Le Gauleiter Bürckel faisait savoir qu'il revenait sur son discours de Metz et que tous les Lorrains concernés avaient désormais le droit de faire appel contre les décisions des chambres spéciales des tribunaux d'honneur. Des centaines de compatriotes furent sauvés de leur exil à l'est. L'affaire attira l'attention jusqu'à Berlin, car dans la salle était présent un certain Monsieur, envoyé comme observateur par les plus hautes instances comme on le lui désigna par la suite.

Le nécessaire fut fait de tous côtés pour faire disparaître toute trace de l'affaire. La Gauleitung voulait ainsi cacher le ridicule et demanda à l'administration forestière un changement d'affectation. Mon grand-père reçut en effet une lettre où on l'invitait à occuper avec toute la famille une des deux villas à Remilly comme logement de service. On voulait ainsi l'éloigner de Lutzelbourg et du Kreis de Sarrebourg.

Là-dessus, il écrivit à son supérieur à l'administration forestière, lui-même sous l'autorité du Gauleiter en tant que chef de l'administration civile : « Je ne suis pas fonctionnaire mais force de soutien en temps de guerre. Ma profession est toujours marchand de machines agricoles à Lutzelbourg. L'administration forestière ne peut donc pas décider du lieu de résidence de ma famille. Cela suffit déjà amplement si à Remilly, les Lorrains racontent qu'un chef garde-forestier allemand, arrivé deux ans plus tôt avec un vieux fusil et un teckel soit reparti il y a quelques semaines avec deux wagons pleins de meubles de style lorrain vers le Reich. En tant que Lorrain, je ne peux pas occuper un logement que des compatriotes ont dû quitter pour être déportés. »

Puis survint l'action du général Unruh qui, en faisant le tour des administrations, tenta de sortir des bureaux tous ceux qui étaient en mesure de porter une arme. Beaucoup d'Allemands durent aller au front et les Lorrains eurent à les remplacer.

C'est ainsi qu'un jour, le chef du SD du Gau Westmark vint voir mon grand-père au service forestier. Il lui dit qu'il avait suivi tout son combat contre les mauvais éléments provenant du Reich avec beaucoup de sympathie et d'intérêt. Il avait besoin de telles personnes qui défendaient courageusement le peuple lorrain et souhaitait l'engager. Mon grand-père devrait habiter à Lutzelbourg et son lieu de travail serait à Sarrebourg à l'annexe du SD. Il refusa la proposition, en expliquant qu'il était tenu par l'administration forestière, qu'il n'arriverait jamais à s'entendre avec le Kreisleiter de Sarrebourg, ni avec Koger, Bilger, Antoni et la Gestapo, lui et sa famille avaient déjà eu assez de problèmes à cause de ces gens.

Il n'eut pas à attendre très longtemps puisqu'il fut convoqué par le Arbeitsamt qui lui signifia qu'il devait prendre le poste à l'annexe du SD de Sarrebourg (Notdienstverpflichtung).

Il dut d'abord terminer le travail au service forestier à Faulquemont, pour commencer à Sarrebourg le 9 novembre 1943. Il était bien conscient qu'il avait été contraint de littéralement se « sacrifier », il n'allait en retirer que des désavantages, chez les Allemands et également chez les Français plus tard.

Son domaine était le Volkstum lorrain, également les questions commerciales, agricoles, le soutien et l'aide sociale aux Lorrains. C'était très différent de ce qu'il s'était imaginé. Il s'agissait d'observer et de critiquer l'administration et le Parti. Son chef, de Brême, se souciait réellement du sort des Lorrains et l'avait déjà prouvé en combattant les injustices et les sanctions. A la Gestapo et à la Kreisleitung, on les considérait comme des ennemis mortels. La gendarmerie, le Landrat et la mairie n'appréciaient pas non plus qu'on les ait à l'œil. Naturellement, cela commença discrètement à tirer de tous côtés contre lui et son chef.

Beglaubigte Abschrift

HERANZIEHUNG ZUM LANGFRISTIGEN
NOTDIENST

EINSCHREIBEN

AN

Herrn . . . Edmund . . . Sieber

in Lützelburg / Westmark

Zubernerstrasse 87

Sie werden hiermit gemäss § I der Notdienstverordnung vom 15. Oktober 1938 (RGBl. I S. 1441) bis auf weiteres) zum langfristigen Notdienst herangezogen und auf Grund des § 2 Abs. I der Ersten Durchführungsvorordnung zur Notdienstverordnung vom 15. September 1939 (RGBl. I S. 1779) dem Befehlshaber der Sicherheitspolizei und des S D in Lotaringen - Saarfeld, SD - Abschnitt Saarbrücken in Saarbrücken, Trillerstrasse 38 zur Dienstleistung zugewiesen) Diese Dienststelle wird Ihnen das Weitere mitteilen).

Diese Benennung und Ihre Militärpapiere haben Sie mitzubringen und der Dienststelle, der Sie zur Dienstleistung zugewiesen sind, vorzulegen. Die Notdienstverpflichtung ist nach Anhörung des Arbeitsamts - mit Zustimmung Ihrer vorgesetzten) - aufsichtsführenden) - Dienststelle) - erfolgt.

Die Nichtbefolgung dieser Verordnung wird mit Haft, Gefängnis oder Geldstrafe bestraft.

Die anstehenden "Besonderen Anordnungen" sind genau zu beachten.

Saarburg / Westmark 5. November 194³
....., den 194³

Unterschrift unleserlich

(Dienststempel)

(Unterschrift des Pol. Präzidenten, Pol. Direktor
Oberbürgermeisters oder Landrats)

Der Landrat des Kreises Saarburg / Westmark

la Notdienstverpflichtung, copie conforme établie en 1946

Mon grand-père écrit qu'ils ont été prévenus par la Résistance que la Gestapo avait missionné une dame pour l'espionner.

Il a donné des détails sur son activité au SD. Ils figurent dans son témoignage écrit que j'ai fait paraître en intégralité fin 2010, en auto-édition, dans « Les pieds dans le plat - Petites et grandes histoires ».

Je citerais juste ici ces phrases :

« Le camouflage, la prudence et la discrétion étaient mes principales règles. Ce n'était pas le fait d'être envoyé en Kazet que je redoutais, mais je voulais sauver ma tête et éviter l'anéantissement de ma famille »,

de même que cet extrait du témoignage de Mr Charles Heitz, membre de la Résistance à Sarrebourg, sous serment devant la justice française, qui figure dans le récit écrit de mon grand-père, mais aussi dans l'archive de son procès devant la Cour de Justice de Metz en mars 1947, que j'ai pu consulter aux Archives départementales de la Moselle après avoir obtenu une dérogation des Archives de France :

« J'ai connu E .S. de L. avant la guerre en tant que représentant et marchand de machines, je n'ai pas connaissance d'une quelconque activité politique avant la guerre. Déjà avant 1942, E.S. nous a été signalé comme exclu de la DVG. E.S. ne résidait pas à Sarrebourg, nous n'étions pas en contact au début de l'occupation mais je savais que c'était un adversaire du nazisme.

E.S. n'a jamais fait partie des commissions d'expulsions. C'était impossible car il était un farouche adversaire des gens comme Antoni, Spaety, Koger et autres nazis convaincus. J'ai personnellement fait la connaissance d'E.S. en 1943, quand il est entré au SD. Par ses actes il a prouvé s'être comporté en résistant puisqu'il a combattu les méthodes des nazis dans la région. Il n'a pas eu peur de s'opposer à chaque occasion à la Gestapo et ses méthodes, de même à la Kreisleitung et aux ordonnances du Gauleiter. Je sais qu'E.S. est intervenu avec succès en faveur de membres de famille de réfractaires, récalcitrants, prisonniers, réquisitionnés et déserteurs mais comme je ne possède plus de documents, je ne peux donner plus de précisions. C'est à lui que revient l'honneur d'avoir influencé le chef du SD, de sorte que celui-ci protesta contre l'incorporation des jeunes Lorrains alors que les jeunes Allemands venaient dans notre région pour la piller et qu'il protesta aussi contre les déportations.... »

.....

Le 1er septembre 44, les Américains s'approchaient de Metz et de Dieuze. Un appel téléphonique était parvenu dans la nuit, tout le monde devait fuir. Dans les bureaux, Heinken, le chef du SD à Sarrebourg, la secrétaire et 3 étudiantes étaient occupés à faire les cartons et à brûler des papiers. Puis un soi-disant contre-ordre arriva qui fit le tour des administrations, selon lequel tous les services devaient rester sur place et que ceux qui étaient déjà partis (dont la Gestapo) devaient faire demi-tour sur le champ et revenir. Les femmes devaient toutefois toutes être acheminées rive droite du Rhin.

Heinken donna l'ordre à mon grand-père de faire en sorte que ma grand-mère, ma mère et ma tante se tiennent prêtes pour trois heures de l'après-midi, heure à laquelle un camion viendrait les chercher. Il ajouta sèchement : « C'est un ordre, votre famille doit aller rive droite du Rhin. »

Le camion n'arriva que vers huit heures le soir.

Mon grand-père s'adressa encore une fois à son chef pour lui dire que ça n'avait pas de sens de faire partir sa famille alors qu'il y avait des trains pleins de H-J qui arrivaient du Reich à Sarrebourg. Heinken haussa les épaules et dit :

« Ce sont les ordres, votre famille doit partir ». Il se rassit dans sa voiture et le laissa planté là.

Ces journées furent très agitées au sein du pouvoir allemand. Hitler envoya Himmler chez Bürckel. C'est ce qu'il faisait toujours quand il voulait se débarrasser de quelqu'un. La rencontre Himmler – Bürckel se déroula à la Kreisleitung de St Avold, qu'on avait auparavant totalement évacuée. Seul un officier supérieur SS se trouvait dans le couloir. Il a pu entendre comment Himmler s'en est violemment pris à Bürckel : « Depuis le début, vous n'avez rien compris au problème de la Lorraine. Le Führer vous ordonne de vous rendre à Metz et d'y rester jusqu'au dernier. »

Bürckel se laissa encercler par des gardes du corps, des SS lorrains. Il devait organiser la défense tout seul.

Mon grand-père écrit avoir eu beaucoup de travail lors de ces journées. En effet, la peur faisait commettre aux Allemands beaucoup de sales coups.

Même le Kreisleiter Walch vola les meubles dans le logement qui avait été réquisitionné pour lui, et ce qu'il ne put emporter, il le fracassa à la hache. Il se fit nommer à St Ingbert. D'autres le suivirent, dont le maire de Pirmasens, un alcoolique chronique comme Bürckel. Le dernier fut un jeune homme, un blessé de guerre, qui s'était toujours tenu à l'écart des nazis, et que la Résistance elle-même décrivait comme un « jeune homme charmant ». Il a rejoint le ciel après avoir été touché par les éclats d'une bombe devant la mairie de Phalsbourg le 20 novembre 1944. Honneur à ce soldat.

Les bombardements gagnaient en intensité chaque jour. A Lutzelbourg, l'appartement fut très endommagé.

Mon grand-père se rendait de plus en plus compte que non seulement lui, mais également son chef étaient dans le collimateur de la Gestapo et de son plus fidèle soutien, le Parti. Un jour, une personne en uniforme et ayant un peu trop bu lui dit qu'un homme de la Résistance essayait de faire passer Heinken chez les Américains. En fait, Heinken l'aurait bien fait mais il ne savait que trop bien que s'il le faisait, toute sa famille qui se trouvait dans le Reich se ferait massacrer. Dans le cas de mon grand-père aussi, c'était clair qu'on avait envoyé la famille rive droite du Rhin pour se garantir contre lui.

Le 1^{er} novembre 44, Heinken fut muté à Sarrebrück. Un Unterführer de la SS, virtuose du tir dans la nuque en Russie, sachant à peine lire et écrire, vint pour le remplacer.

Le 19 novembre au soir, au retour d'une absence de huit jours, un ordre attendait mon grand-père selon lequel il devait immédiatement appeler la section à Sarrebrück. Il reçut l'ordre de venir sans délai à Grosbliederstroff (la section de Sarrebrück s'était repliée sur Grosbliederstroff à cause des bombes). Il arriva le jour même là-bas et se présenta chez l'adjutant, qui lui dit de rester avec lui, le chef s'étant juste absenté un instant. Le chef fut juste absent jusqu'au 20 novembre midi.

Mon grand-père se présenta chez le chef. Il lui dit ceci : « D'après un ordre formel, tous les hommes employés par l'administration dans les régions qui ont été perdues doivent intégrer les troupes combattantes. Vous étiez lieutenant de réserve en 1918, on ne peut pas vous dégrader, vous conserverez donc votre ancien grade. »

Vers midi, l'information que les Américains avaient atteint Dieuze et Metz était connue.

Là commence un passage épique où mon grand-père va traverser la Moselle pour rejoindre Pirmasens, puis les alentours de Zweibrücken où il prit quartier avec un autre officier et un sous-officier dans une villa abandonnée à cause des bombes. La maison était située à la sortie de la ville sur une hauteur. Ils pouvaient voir la ville, mais aussi les hauteurs de Bitche, jusqu'à la côte 393 vers Sarreguemines, ils pouvaient ainsi observer une bonne partie du front. L'autre officier fut déplacé et remplacé par un sous-officier, ce qui fit de mon grand-père le chef d'une troupe de trois hommes. Il avait l'ordre de ne pas combattre et en cas d'avancée de l'ennemi d'aussitôt se replier.

Dans ces journées glaciales de janvier 45, la situation des populations évacuées de force était terrible, c'était indescriptible. Il avait la maison pleine d'enfants, d'hommes et de femmes venus de Lorraine (qu'il avait recueillis dans un état lamentable). Il utilisa ce qu'il avait pour chauffer la maison et les aliments dont il disposait et fit même la cuisine pour les plus pauvres. Chaque jour, il se rendait au poste de commandement pour connaître l'avancée du front et les différents ordres d'évacuation afin de pouvoir s'occuper des villages situés en première ligne en vue de les sécuriser. Il s'avança jusqu'à des villages abandonnés, où quelques rares personnes étaient restées et obtint pour elles l'autorisation de rester dans leurs fermes.

C'est lors des jours les plus froids de ce mois de janvier où il avait beaucoup neigé, le 19, qu'il apprit que la ville de Bitche devait également être évacuée. Il donna l'ordre à un des sous-officiers de se rendre à Bitche et de lui ramener des renseignements précis sur la situation de la population. Trois heures plus tard, l'homme, de retour, lui expliqua qu'il lui avait été impossible d'atteindre Bitche en raison des tirs d'artillerie incessants. Mon grand-père donna l'ordre aux deux sous-officiers de se tenir prêts à partir pour cinq heures, le 20 janvier, c'est à dire le lendemain matin.

C'est ainsi qu'avec les deux sous-officiers, il marcha dans la neige qui par endroits atteignait 60 cm. Il arriva à Bitche vers midi-14h. Il passa voir différentes positions de la Wehrmacht. Finalement, il se rendit dans une cave d'où le Kreisleiter Blum, privé d'un bras, s'occupait de gérer ce qui concernait la population civile. Mon grand-père obtint la promesse que le ravitaillement serait assuré pour plusieurs semaines. Les 2000 Lorrains dans les caves de Bitche (mais pas à la Citadelle) pourraient y rester, à la condition toutefois que tous les hommes aptes au travail participent aux travaux de fortification de la Wehrmacht. Cette condition ne lui sembla pas très grave vu que d'une part, les hommes étaient dans un tel état qu'ils ne seraient pas très efficaces, et d'autre part, ce n'étaient pas les deux ou trois trous creusés qui allaient empêcher la défaite inéluctable de toute l'armée allemande.

Alors qu'il traversait la rue principale, il fut surpris par un tir d'artillerie. En même temps survint une attaque aérienne. Un de ses sous-officiers sauta dans une cave, l'autre, Dissieux, se réfugia dans le renforcement d'un mur. Mon grand-père se plaça devant lui et observa l'attaque. Un coup frappa juste sur sa droite. Il reçut un choc violent sous l'œil, à l'oreille, sur la bouche et dans la nuque. Il sentit un fragment de projectile brûlant dans une narine. S'ensuivit une terrible détonation dans la maison où ils s'étaient abrités, puis les murs et les poutres craquèrent. Le mur de la maison s'écroula sur eux. Il réussit à se dégager des pierres et des gravats, mais il resta dans le noir.

« Tu es aveugle. » fut sa première pensée.

Lentement, la lumière revint. Un sous-officier, blanc comme un linge, le dévisageait l'air terrorisé. Il tira le jeune homme qui participait pour la première fois à ce genre de chose et il se retrouva dans la rue. Des soldats lui crièrent de rester à l'abri. Ils l'emmenèrent dans une

cave où logeaient des civils. Une Lorraine lui tendit un seau d'eau chaude qu'elle venait de chauffer pour préparer du café et lui donna une serviette. Il essuya comme il put le sang et la poussière et se fit un bandage de fortune, mais il n'arrivait pas à recouvrir les quatre plaies entièrement. Il alla (ou plutôt on le conduisit) alors à la caserne où devait se trouver un poste de secours. Là-bas, dans une cave, on lui fit une injection et un vrai pansement, qui ne laissait découvert que son œil gauche. Suite aux douleurs à la tête et à la perte de sang importante, il perdit plusieurs fois connaissance. Il était couché sur une civière maculée de sang. A côté de lui, un homme fixait le plafond, les yeux grands ouverts, « libéré ».

La seule chose dont il se rendit compte, c'est qu'on le coucha, par un froid terrible, dans un camion obscur, qu'on l'attacha et que le camion fut ensuite secoué en roulant d'un trou dans l'autre. Puis il se retrouva dans un lit. Trois officiers gravement blessés dans la même chambre. Un infirmier lui demanda s'il voulait manger ou boire quelque chose. « Non, laissez – moi tranquille. »

On lui enfila une sorte de câble dans la narine, en cognant dans les os et les dents. Puis il se retrouva à nouveau dans une ambulance, puis sous un appareil de radiographie, puis sur une table, ça grinçait et craquait avec un couteau dans sa tête. Il apercevait des blouses blanches dans le brouillard. Plusieurs fois, il sentit des pointes dans le bras et dans l'épaule. « Ce sont des piqûres, tu n'as pas encore mordu le gazon, tu n'en as d'ailleurs pas le droit ». Il sent vaguement une présence, une sœur garde-malade est assise à côté de lui. Elle lui parle, il ne comprend pas ce qu'elle dit puis il distingue les mots : « Vous ne devez pas bouger. Vous ne devez pas avaler. Vous ne devez pas parler... ». Puis ça commence à s'éclaircir lentement. Il est depuis pas mal de temps déjà dans la salle de réanimation du lazaret de campagne de la 17^{ème} Division SS « Götz von Berlichingen » à la caserne de Niederauerbach près de Zweibrücken. On le nourrit à l'aide d'une sonde, on lui injecte de nombreux produits parce les blessures sont infectées.

« Les éclats que j'ai dans la tête sont les seules et uniques décorations que j'ai obtenues durant cette guerre. Je les ai acquises pour avoir sauvé les 2000 Lorrains de Bitche. » écrit-il.

De retour de l'hôpital, il trouva les deux sous-officiers seuls. On ne l'avait pas fait remplacer. Il sentit une certaine opposition de la part des deux. Le plus âgé, un Bavarois rouquin, qui avait combattu lors de la 1^{ère} guerre mondiale et qui dans le civil était surveillant de prison, dernièrement à Zweibrücken, était un homme sournois. Il apprit qu'il l'avait critiqué un peu partout à cause du soutien qu'il procurait aux Lorrains et aux Français. Le type lui était déjà apparu particulièrement nerveux dans les moments dangereux. Ce n'était pas que de la lâcheté, probablement aussi la mauvaise conscience. Il apprit bientôt qu'il avait devant lui un criminel de guerre de toute première catégorie. Pour tenir ce salaud en respect, il s'arma d'un pistolet 6,75 mm défectueux. Le chargement automatique ne fonctionnait plus, il le chargea d'une seule balle. « Qui a déjà combattu, sait ce que cela signifie quand un soldat va au front avec une balle dans le chargeur. » Malgré les douleurs et les blessures loin d'être encore guéries, il marcha à travers le feu de l'artillerie pour venir en aide aux Lorrains, parce que leur situation devenait vraiment critique.

Dans un poste de commandement, il se retrouva devant un gradé : « Excellence » lui dit-il en tenant le vieux pistolet sur sa tempe, « Excellence, je ne quitterai pas vivant cet endroit si vous ne m'accordez pas la vie de mes compatriotes. »

15 Lorrains avaient été arrêtés lors d'une contre-attaque de la Waffen SS dans un village qui avait déjà été américain pendant toute une semaine et devaient être fusillés comme partisans. Deux jours plus tard, il put voir les 15 hommes de Rimling, à la Gestapo. Un des agents de la Gestapo ne le laissa cependant pas seul et il ne put leur parler librement. Il parvint toutefois à

leur faire comprendre qu'ils gardent espoir car ils allaient bientôt rentrer chez eux. Ils furent ramenés à Rimling par la Gestapo le jour suivant.

Il écrit : « Jusqu'à mon dernier souffle, je serai fier de ce que j'ai accompli et je remercie le Seigneur de m'avoir donné la force et l'énergie instinctive pour venir en aide et mettre hors de danger et de situation désespérée de nombreux compatriotes. »

Fin février, il fut rappelé et transféré dans une maison forestière à la frontière entre la Sarre et le Palatinat. Il avait assez longtemps été en toute première ligne et il devait maintenant se retaper, en attendant la suite. Il était donc coincé dans un endroit d'où il ne voyait ni n'entendait rien et d'où il ne pouvait plus intervenir pour venir en aide à ses compatriotes lorrains. Cela ne faisait aucun doute que le criminel de guerre aux cheveux roux devait se réjouir de le savoir sous contrôle, mon grand-père devait en effet être présent à la table des officiers matin, midi et soir.

Le 19 mars 45, les premiers chars américains avaient atteint Kaiserslautern. Partout on remballait et on fuyait. Le soir, il reçut l'ordre de conduire une famille à Bad Mergentheim avec une Opel-Olympia qu'on mettait à sa disposition. Il prit la route, passant par Spire, Heidelberg puis remonta la vallée du Neckar. En temps normal, il lui aurait fallu une demi-journée pour ce trajet. Quand il atteignit Mergentheim huit jours plus tard, les Américains étaient également dans le secteur.

Puis, traversant des scènes de chaos et de débâcle, il passa à Rothenburg an der Tauber, A Ansbach, il se fit arrêter à un poste de contrôle par une patrouille armée et dut se présenter au chef de la gendarmerie parce que son ordre de marche n'était plus valable. On lui délivra un ordre de marche, il devait se rendre à Nuremberg pour se présenter au centre de formation de la gendarmerie. Il était encore à Heidelberg le dimanche des Rameaux et il arriva à Nuremberg le lundi de Pâques. Il ne s'est pas présenté au centre de la gendarmerie mais a dormi dans des maisons en ruine.

Il apprit à Nuremberg que les Lorrains se rassemblaient tous à Nordlingen.

A Nordlingen, c'est d'un assez mauvais œil qu'on le vit arriver. Il tomba sur son ancien chef Heinken en bras de chemises titubant au milieu de la rue, ivre à tel point qu'il distinguait à peine ce qu'il avait en face de lui. Il portait, enveloppés dans un tablier, toutes sortes d'objets et de denrées recherchées alors. Heinken lui tendit deux morceaux de savon de toilette et un savon de rasage 4711 en lui disant : « Voilà, comme ça vous avez aussi quelque chose, je suis l'officier qui s'occupe du ravitaillement. Nous avons aussi du chocolat, vous aurez votre part ». Puis il lui raconta comment il allait organiser, c'est-à-dire piller et escroquer.

Ces messieurs rassemblés à Nordlingen vivaient comme des porcs. Ils se saoulaient jour et nuit, vivaient avec leurs anciennes secrétaires et abusaient du pouvoir que leur conféraient leurs postes. Le Kreisleiter Walch était également à Nordlingen avec un grand nombre de ses fidèles, notamment le « référent pour la Lorraine de la propagande de la Gauleitung de Neustadt », anciennement Ortsgruppenleiter de Lutzelbourg.

En présence de Heinken, le Hauptsturmführer Retzlaf remit à mon grand-père un ordre de marche pour Bahlingen in Baden. .

Après avoir subi plusieurs attaques d'avions sur le trajet, il arriva le lendemain à Bahlingen où régnait aussi le chaos.

Il vit des officiers de la SS ou de la Gestapo, tirés à quatre épingles, tout bien peignés et repassés, qui n'avaient jamais combattu loyalement au front, et qui se comportaient comme des porcs, cela le mit hors de lui. Le dégoût que lui inspirait la lâcheté de certains criminels de guerre et les douleurs dues à sa blessure à la tête le mirent dans un état qui, écrit-il, lui donna

un courage inhabituel, de l'assurance, le sens de la répartie pour régler les discussions, la rapidité de réaction et l'intelligence pour cerner les faiblesses des ennemis.

Dans les nombreuses laiteries et fermes de montagne de l'Allgau souabe et bavarois, depuis des années, on employait des milliers de prisonniers de guerre français. Dans la plupart des cas, le Français était alors le seul homme de la maison. Cela se passait souvent bien pour eux et certains les enviaient beaucoup. Un groupe de la Gestapo, venant de France de l'intérieur, fuyant les troupes françaises et traversant l'Allgau imagina le plan diabolique de faire passer ces prisonniers pour des partisans. On voulait faire emprisonner ces hommes par des agents parlant le français, les regrouper dans la vallée où ils devaient ensuite être massacrés.

Prenant le ton et les airs d'un général prussien, il hurla à un officier SS qui devait participer à l'action : « Vous faites honte à l'uniforme que vous portez. On n'a jamais vu ça, de s'en prendre ainsi lâchement à des prisonniers sans armes. Ils étaient bien utiles pour travailler dans les fermes. C'est ça, tout l'héroïsme dont vous êtes encore capable ? Votre Führer va à Berlin, pour mourir au front, et vous vous planquez. Vous vous cramponnez maintenant à un ordre, peut-être parce que vous pensez que vous ne risquez rien. ----- Lâche ! ---- Pourquoi n'allez-vous pas au front, pour y gagner une croix de fer qui vous manque encore à ce que je vois. Que diable ! Vous n'avez donc pas de cœur, alors ayez au moins un cerveau et pensez un peu aux millions de combattants allemands au front qui vont être fait prisonniers ou à la population ici qui devra subir les terribles représailles pour vos actes honteux. »

Le type avait des hommes armés autour de lui, un signe de sa part et mon grand-père aurait pu rejoindre immédiatement le ciel. Mais le type restait muet, l'air défait. L'action n'eut pas lieu. Au moins 4000 Français ont été sauvés.

Ceci fut sa dernière action sous l'uniforme allemand.

Il s'arrêta dans un village de montagne à la frontière tyrolienne pour dormir un peu.

Le 26 avril 45, tous les Allemands en uniforme avaient disparu au cours de la nuit.

Il se prépara, un sac à dos et une serviette en cuir pour seuls bagages. Quand il aperçut les lignes américaines, il les rejoignit en traversant un champ recouvert de neige. Les soldats portaient des tenues blanches par-dessus l'uniforme. Il entendait siffler derrière lui les balles des MG allemands et devant s'avançaient les impressionnants et redoutables MG 13 mm.

Il cria en direction des soldats : « Are you american soldiers ? », « – Yes --- American » lui répondit-on. Il passa donc les lignes de protection. Seulement à la troisième, un officier lui cria : « Stop, l'Allemand, les mains en l'air ! »

On le fouilla pour voir s'il était armé puis on lui demanda d'ouvrir la serviette. Ce qu'il fit, il fit voir ce qu'elle contenait, de quoi se raser et un peu de linge. On le laissa poursuivre son chemin. Dans une grange, il tomba sur une vingtaine de vélos. Il en prit un après que la fermière lui ait expliqué que ces vélos avaient été laissés là par des soldats allemands. Il descendit la route en direction de Kempten en croisant toujours des troupes et des colonnes en marche. Il fut obligé de s'arrêter de nombreuses fois et dut se mettre sur le côté pour laisser passer des chars qui prenaient toute la largeur de la route. Il parcourut ainsi une quinzaine de kilomètres sans problèmes, puis un soldat noir sauta au milieu de la route, dirigea son arme sur lui. Une jeep était garée à 100 mètres, devant une ferme de montagne. Un soldat arriva en courant et tout en courant mit un casque marqué d'une bande blanche. L'homme au casque MP (Military Police) lui cria, l'air très remonté :

« Have you a passport ? »

« Yes, Sir. Here, please ! » Mon grand-père lui tendit la seule pièce d'identité qu'il possédait, un permis de conduire délivré par le service du Landrat de St Avold.

« Mais c'est nazi, ça ! » se mit – il à hurler en jetant le permis dans la forêt. Il continua avec un accent polonais : « Toute personne qui roule en vélo et qui n'a pas de passeport est un espion et doit être exécuté sur le champ. Mets – toi là dans le fossé ! »

Il arma son pistolet. Mon grand-père se dirigea droit sur lui, tourna la tête et désigna l'arrière de son crâne en lui disant : « Non, pas comme ça, tire plutôt là-dedans, tu peux pas rater ton coup, ça fait pas mal ! »

Il reçut un violent coup de pied et le MP continua à crier : « Ah, tu te moques de moi, haut les mains ! » On le tâta à la recherche d'une arme éventuelle. Puis l'Américain ordonna d'ouvrir la serviette pour vérifier ce qu'il y avait dedans. Il fouilla et y prit ce qui lui plaisait : une lampe de poche, des bougies, des allumettes, une veste et un pantalon en cuir.

« Maintenant, tu recules jusqu'à la première maison et tu ne bouges plus. Mais tu pousses ton vélo, sinon je tire. La route est interdite. La route, c'est uniquement pour les soldats américains. »

Mon grand-père recula, jusqu'à ce que le soldat MP ne le voie plus. Il déposa le vélo et prit un sentier de montagne qui l'amena soudain devant une barrière de rochers qu'il ne pouvait franchir. Il s'arrêta à côté d'une cabane de montagne (une cabane pour le foin).

A ce moment des balles de pistolet lui sifflèrent dans les oreilles et on cria d'en bas : « Hands up ! »

Un chasseur alpin lui sauta dessus et exigea qu'il ouvre la serviette. Il ne parlait pas bien l'anglais, et mon grand-père lui parla en français. Le soldat lui dit qu'il parlait le portugais. Un officier s'approcha et demanda à mon grand-père pourquoi parlait-il le français.

« Je suis un Français de Lorraine, j'ai été obligé de changer plusieurs fois de nationalité au cours des événements historiques. »

Suivit une longue conversation où mon grand-père apprit que les soldats américains étaient très méfiants et que c'était la panique chaque fois qu'ils voyaient un porte-document parce qu'on disait que les loups garous allemands etc... cachaient des armes dans des serviettes et tiraient au travers. La bombe pour l'attentat contre Hitler avait également été cachée dans une serviette. Il glissa donc cette malheureuse serviette dans le sac à dos pour avoir la paix. Il pria l'officier de lui donner une attestation ou un ordre de marche pour qu'il puisse retourner vers l'arrière et se présenter aux postes ou aux services compétents. L'officier écrivit dans son carnet qu'il devait se rendre auprès du Gouvernement militaire (Military Government) et que là-bas on déciderait de la suite. Avec cela, il passa sans problèmes les différents contrôles de police militaire.

Par un officier, il apprit des choses très intéressantes. L'homme avait été en 1944 en Lorraine. Cet Américain très cultivé (il parlait plusieurs langues) critiqua les Lorrains de façon assez nette. Il avait assisté à des scènes abjectes, il avait vu comment les Alsaciens-Lorrains s'étaient comportés entre eux. C'était le pays de la vengeance et de la dénonciation. Les drapeaux patriotiques couvraient la perfidie et la lâcheté. La populace (der Pöpel) communiste se livrait au pillage, tondait les cheveux des femmes et menait en beuglant des hommes nus à travers les rues. De nombreux Kazets ont été créés et des milliers d'hommes et de femmes ont subi un traitement indigne des droits humains. Comme mon grand-père disait qu'il était fermement convaincu qu'il y avait encore des juges en France, l'officier dit en souriant : « C'est justement la justice qu'on viole le plus en ce moment dans votre patrie ! »

Il se rendit à un poste d'état-major et demanda à ce qu'on le présente aussitôt au C.I.C. On l'y conduisit en voiture, dans une ville à la frontière entre la Bavière et l'Autriche, Rieten.

Là-bas, le CIC ne voulut rien savoir de lui et il dut batailler pour qu'on le laisse entrer. Il y resta deux jours et fut traité comme un officier. On lui promit de faire le nécessaire pour le faire retourner en France.

Il n'a rien caché de ce qui le concernait au C.I.C., pourtant il se rendait compte qu'on était méfiant à son égard. Il lui semblait que le C.I.C. n'avait rien trouvé sur lui dans ses documents

et renseignements. Plusieurs fois, on lui demanda s'il portait un deuxième nom (un alias ou un pseudonyme).

Il était apparu dès les premières heures comme une personne intéressante, dont on ne savait trop quoi faire. Il arriva dans un centre de rassemblement muni d'une lettre d'accompagnement qu'il perdit dès son arrivée et dut batailler pour rentrer dans un camp où on avait séparé les Alsaciens-Lorrains pour un prochain transport vers la France. Par deux fois, les gardiens américains le chassèrent du camp parce qu'il était en civil. A chaque fois, il se rendit tout simplement dans un autre camp de prisonniers.

Le 20 mai 1945, il arriva avec un convoi de prisonniers de guerre à Châlons sur Saône, dans le camp américain de la caserne Carnot. Là, il fut interrogé par la Sécurité Militaire (2^{ème} Bureau). Le Capitaine, un Alsacien-Lorrain, fut en toutes circonstances très correct et courtois avec lui. « Vous devez comprendre qu'on ne peut pas vous laisser vous promener libre par les temps qui courent. Vous dépendez de Metz. Là-bas, les rapports vous concernant sont très mauvais. Nous allons vous emmener dans un camp près d'ici. De là, vous pourrez écrire à votre famille et le temps probablement assez long jusqu'à ce qu'on décide de votre sort finira bien par passer. »

Il fut effectivement de passage dans le camp français de la caserne l'Uxelles et le 22 juillet 45, on l'emmena avec onze étudiants français dans le camp Ste Marie à Dijon. A la suite d'une nouvelle disposition selon laquelle tous les internés devaient être transférés dans leurs circonscriptions, on les mit d'abord tous les douze à la prison de Dijon. Là-bas il se retrouva pour la première fois avec des salauds de la pire espèce, c'est-à-dire qu'il dut partager sa chambre à coucher avec des criminels sans caractère.

Dijon, écrit mon grand-père, était cependant une prison assez tranquille. Le 13 octobre 1945, arriva le transfert vers Metz - Queuleu. Queuleu, son lieu de naissance, était devenu le Dachau français.

A Queuleu, il se retrouva pour la première fois au milieu des nazis, c'est-à-dire toute l'organisation du parti NS de Lorraine, comme Bürckel l'avait montée. Il régnait là un système de mouchards, une société de favoris, clairement de la corruption. Ces messieurs les Ortsgruppenleiters étaient aux manettes et quiconque était épicier ou agriculteur vivait comme un roi et pouvait se choisir un poste stratégique. Cela l'a bien fait sourire quand un ami de Koger est venu lui dire, à sa demande, de ne rien dire contre Koger, sinon lui-même révélerait des choses sur lui.

En règle générale, l'apparition de mon grand-père provoquait une vive agitation dans le clan des bonzes du Parti. On était très étonné qu'on ne l'ait pas mis dans une cellule, ou même dans la « glacière ». Il avait la possibilité de voir pas mal d'anciennes connaissances, certaines correctes, d'autres moins.

Pendant deux mois, personne ne s'occupa de lui. Ce n'est que début décembre qu'on le fit venir dans le bureau de la direction du camp. La BST (la Gestapo française, écrit mon grand-père) s'y trouvait pour procéder à un premier interrogatoire. On l'emmena alors en voiture rue de Nancy, à la BST. On le fit assoir dans une sorte de couloir, des hommes et des femmes passèrent devant lui, il n'en connaissait aucun, ils dirent ne pas le connaître non plus. Puis on le fit attendre dans une cave. L'inspecteur principal Peters le fit venir dans son bureau, lui proposa une chaise et s'assit à côté de lui, devant sa machine à écrire où était préparé un formulaire avec cinq copies. Le document était déjà partiellement rempli.

Mr Peters lui demanda : « N'étiez-vous pas à Moulin ? »

« Vous voulez dire la ville de Moulin, au nord de Vichy ? »

« Oui, c'est bien cela. »

« Non, je ne suis jamais allé à Moulin. »

« Si, vous avez longtemps travaillé là-bas. »

« Non, de ma vie, je n'ai jamais été à Moulin. »

« Bon, je vois, vous ne voulez rien dire. Vous connaissez donc Colette X. »

« Je ne connais personne de ce nom. »

« Vous étiez pourtant longtemps avec elle à Moulin. »

« Je ne connais pas cette personne et je n'ai jamais été à Moulin. »

Il cita encore plusieurs autres noms et mon grand-père répondit de la même manière. Peters se leva, l'air énervé et dit sèchement : « Bon, je vois, vous ne voulez pas parler aujourd'hui. On va vous ramener à Queuleu, vous avez douze heures pour réfléchir et voir si vous voulez parler ou non, on vous redescendra ici demain matin. »

Le lendemain, on le conduisit dans une voiture avec deux dactylos du SD, qui travaillaient maintenant à la BST. Il se retrouva à nouveau assis dans le bureau de Mr Peters, qui commença ainsi :

- Alors comme ça vous n'étiez pas à Moulin ?
- Non, jamais.
- C'est exact. J'ai appris entretemps que ça ne pouvait pas être vous. Vous étiez donc au service forestier à Faulquemont.

(On l'avait confondu avec un officier de la Wehrmacht-Abwehr)

Mr Peters l'entendit aussi suite à des dénonciations venant de Lutzelbourg. Mon grand-père expliqua que les gens ne le connaissaient pas du tout et ne savaient pas du tout ce qui se jouait en coulisses. Peters voulut savoir qui avait fait le délateur pour la Gestapo et le Parti. Il répondit qu'il n'en savait rien.

Mr Peters lui demanda s'il avait participé aux expulsions dans les villages, lors de l'arrivée des Allemands. Il répondit qu'à ce moment, il se trouvait encore en France et que les expulsions à l'arrivée des Allemands avaient été menées en quelques semaines et que s'il avait été là, il aurait lui-même été expulsé.

Il se rendit de nombreuses fois à la BST pour les auditions et le procès-verbal.

Le 11 décembre 45, on le transféra pour l'instruction et il se retrouva pensionnaire de la célèbre prison de Metz : 1, rue Maurice Barrès : un vieil homme avec une blessure suppurante à la tête, risquant à tout moment une infection du cerveau, qui souffre jour et nuit de terribles douleurs, dans une cellule au sol en ciment détrempe car le toit n'est pas étanche, avec un sac

de paille et de laine mouillée, deux couvertures également trempées, sans chauffage, les vitres de la fenêtre cassées, avec pour seule nourriture une soupe claire comme de l'eau, la plupart du temps déjà froide. Pour qui n'avait pas un frère fermier lui ramenant régulièrement des aliments plus riches, c'était le scorbut, les œdèmes au visage, dans tout le corps, eczéma, gingivites, rhumatismes, dépression, apathie, fonte musculaire et perte de la raison.

Et cela dura ainsi deux hivers entiers, puisque son procès n'eut lieu que le 12 mars 1947.

Pendant deux années entières, on tenta de trouver quelque chose contre lui. Tout fut mis en œuvre, tous les moyens ont été utilisés. On a cherché à travers la moitié de l'Europe. Même des clients, plus précisément des relations amicales d'affaires d'avant-guerre ont été interrogées, selon des méthodes fort peu reluisantes. On disait à l'intéressé que mon grand-père serait très certainement fusillé, qu'il était le plus grand espion, en clair tout ce qu'on pouvait inventer comme calomnie a été utilisé pour faire comprendre à la personne interrogée qu'il était dans son intérêt de dire quelque chose de négatif contre lui. Tout ça sans succès, on ne trouva rien et on ne put rien présenter de probant devant la Cour de Justice.

Mon grand-père écrit : « Cette Cour de Justice était un tribunal spécial (Sondergericht), c'est-à-dire qu'elle avait été créée pour les circonstances et que les jugements rendus ne tiendraient pas dans la durée, plus clairement de la "propagande" ou "une orientation selon l'opinion populaire" ».

Effectivement, l'amnistie surviendra en décembre 1954.

Comme il ne lui restait pour tout bien que de vieux habits déchirés et une somme de 413 RM en billets, il n'a pas pu se payer un avocat ; le juge nomma donc un avocat commis d'office : Maître Moppert, qu'il n'a pratiquement jamais vu. Enfin, début février 1947, il reçut la convocation pour l'audience devant la Cour de Justice de Metz pour le 12 mars 47.

Le chef d'inculpation relevait du paragraphe 83, on n'avait donc pas retenu les accusations les plus graves comme espionnage ou intelligence avec l'ennemi. On avait prévu pour son affaire une séance de deux heures, pas vraiment une affaire importante. Bien que l'on sache tout cela, il fut placé au « régime secret ». On le transféra dans la cellule spéciale n°11. Tout était interdit, rien d'autorisé, pas même aller à l'office religieux. Séparation totale et fort pénible d'avec les autres détenus. Même pour les visites chez le médecin. Toutes les vingt-quatre secondes, le petit œilleton à la porte s'ouvrait et il voyait un œil l'observer au travers. C'était le gardien qui devait jour et nuit surveiller les six condamnés à mort dans les quelques cellules comme la sienne. La lumière restait allumée toute la nuit, tous les jours fouille de fond en comble (fouille au corps et inspection de toute la cellule, chaque égratignure, même le sac de paille, tout y passait).

Un jour, alors qu'on le faisait traverser la cour pour l'emmener chez le médecin, il croisa d'autres détenus en promenade. A une connaissance, il demanda : « Alors, du neuf ? » et on lui répondit : « Oui, Koger a pris trois ans hier. »

Quatorze jours le séparaient encore de l'audience. Il ne fallait surtout pas qu'il tombe malade maintenant, puisqu'il était tout seul, il ne pouvait pas compter sur son avocat. Des intrigues secrètes se tramaient contre lui.

Deux jours avant l'audience, il reçut la visite de Maître Moppert qui avait l'air de mauvaise humeur et montrait des signes d'agacement. Le jour précédent l'audience, un autre avocat arriva, de Sarreguemines, qui lui dit avoir pris avec son associé sa défense. Ce dernier est originaire de Bitch, officier français, grand mutilé de guerre, grand homme de la Résistance, il assurera sa défense. Il avait repris le dossier de Maître Moppert.

Le jour du procès, deux policiers messins conduisirent mon grand-père jusqu'à l'Esplanade.

Au tribunal, un avocat en robe, la poitrine bardée de nombreuses médailles, marchant à l'aide d'une canne en raison d'une prothèse de jambe, vint vers lui et lui dit : « Mr Sieber, je vais assurer votre défense, restez bien calme, ne vous emportez pas ! »

D'après ses médailles, mon grand-père vit qu'il était invalide de guerre, officier de l'armée de l'air et qu'il s'était distingué dans la Résistance. Il ne l'avait jamais vu auparavant et ne connaissait pas même son nom. Quand la Cour entra dans la salle, il était un peu plus de 9h30.

Le Président commença avec les questions habituelles :

- Vous étiez officier allemand ?
- En 1914-18, alors que nous étions allemands, j'ai effectivement accompli mon devoir au front, de manière loyale et sans haine et j'ai obtenu le grade de lieutenant au fil des combats.
- Vous avez travaillé pour des firmes allemandes ?
- J'étais représentant pour la France de plusieurs sociétés et fabriques de machines agricoles. On a pu me voir à Paris à des foires – expositions avec des machines allemandes, tout comme à Mannheim où je vantais les qualités des moteurs français.
- Vous étiez à nouveau officier allemand en 1944.
- Pas de mon plein gré ! J'ai été contraint de porter une nouvelle fois l'uniforme allemand, suite à un ordre spécial et une contrainte, au moment de la décomposition générale et de la perte de moral. En tant qu'ancien officier d'artillerie royale de Saxe en 1914-18, je n'ai tiré aucune gloire à devoir intégrer une armée déjà défaite, et on peut le dire, une horde démoralisée de pilliers.
- Vous étiez chef d'une Einsatztrupp ?
- Concernant cette troupe, il s'agit en fait de ce qu'en français on peut nommer - FIL – Ma troupe était constituée de deux hommes et moi comme chef. La dénomination de «troupe» ne dura pour nous que quelques jours et fut contredite par d'autres ordres. En pleine débâcle, on ne pouvait plus parler d'intervention, nous n'avions rien à faire, nous nous soucions nous-mêmes de notre subsistance.
- Quel grade aviez-vous dans l'armée française ?

- Soldat 2^{ème} classe. Je me suis engagé comme volontaire dans les troupes armées.
- Vous étiez bien sur la liste des personnes arrêtées en 1940 ?
- Je n'ai pas été arrêté. J'étais absent puisque que j'étais le seul volontaire de guerre du village.
- Vous étiez soupçonné d'espionnage.
- Cela s'explique très aisément en Alsace-Lorraine, j'étais officier allemand puis j'ai importé des produits allemands. Ces soupçons sont l'œuvre de la concurrence et des jaloux. Que pouvais-je faire ? Je n'ai jamais rien eu à voir avec l'espionnage, industriel, politique ou militaire, contre ou pour la France.
- Les Allemands devaient être sûrs de vous pour vous faire entrer dans le SD.
- Oh, mais il y avait même des résistants dans le SD.
- Vous auriez dû désertier.
- Un soldat ne déserte pas !

Puis on entendit les témoins à charge, au nombre de cinq, tous plus ou moins compromis, dont Fischer, l'instituteur, fidèle soutien de l'Ortsgruppenleiter de Lutzelbourg. Mon grand-père donne des détails dans son témoignage.

Puis le procureur se leva et dit à peu près ceci : cela faisait un an et demi qu'il avait le dossier et il se trouvait là devant un cas très grave. Il avait d'abord pensé appliquer le paragraphe 75 (haute trahison), mais les premiers éléments de l'enquête l'ont fait changer d'avis. Une étude plus poussée l'a également amené à écarter le paragraphe 79 (intelligence avec l'ennemi). Il a finalement décidé d'appliquer le paragraphe 83 (collaboration).

L'avocat prit alors la parole :

Il précisa d'abord que l'emploi exercé au sein du SD n'était pas un délit. Sieber n'avait pas cherché à y entrer, mais avait été contraint suite à un ordre urgent de service (Notdienstverpflichtung) qui a été présenté au juge. Sieber n'était pas un agent mais un bureaucrate. Il n'a jamais rien eu à voir avec le système de mouchards, son domaine était le folklore (Volkstum) et les œuvres sociales. Il n'avait jamais dénoncé personne, ni causé le moindre tort à quiconque. Au contraire, il avait courageusement agi en Résistant contre la Gestapo et les méthodes du Parti.

Grâce à lui, des Lorrains ont été prévenus des arrestations, des rafles, Des détenus ont été libérés grâce à lui. Il a sauvé la population de Bitche de l'évacuation forcée, il a été gravement blessé à la tête à cette occasion. Le front se situait à peine à 200 mètres de Bitche.

Lui-même (l'avocat) était bitchois et ses parents étaient alors à Bitche. Dans les environs de Bitche, se trouve un village dans lequel 15 FFI avaient été arrêtés lors d'une contre-attaque de la SS. Sieber les a sauvés, ils devaient être fusillés. Sieber est toujours resté un Lorrain loyal. Lors de la première guerre mondiale, il avait été enseveli à Verdun et avait subi un choc nerveux sévère. Lors de la mobilisation en 1939, il se trouvait au Luxembourg, en route pour l'Allemagne avec sa famille, il a fait demi-tour et accompli son devoir dans l'armée française comme simple soldat.

Il avait été démobilisé de façon régulière par son Colonel. Il a tenu la promesse qu'il lui avait faite. Il avait fait de l'opposition et du sabotage contre les méthodes des nazis et ceci déjà avant Stalingrad. C'est la raison pour laquelle il fut poursuivi par les nazis et exclu de la DVG (Deutschvolksgemeinschaft), déclaré grenzsicher et il aurait dû être expulsé à plusieurs reprises.

Si Sieber a représenté des sociétés allemandes, c'est que c'était là son métier, il avait aussi aidé à l'export de produits français vers l'Allemagne. Il n'a jamais eu d'activité politique. De toutes les accusations et les soupçons, l'enquête avait démontré qu'il ne restait rien, le dossier du juge était vide. Les recherches de la Sureté avaient été menées dans les règles. Même les rapports de la BST (brigade de sureté du territoire) disent que des recherches complémentaires ont été entreprises, sans aucun résultat.

Sieber avait été contraint de porter l'uniforme allemand les derniers jours. Il était trop vieux pour prendre le maquis et il mettait sa famille en danger.

A Lutzembourg, on avait fait la chasse aux Huguenots. En désignant les témoins à charge, l'avocat dit aux juges : « il y a des membres du NSDAP dans la salle ! »

Il finit en lisant un rapport qu'un chef de la Résistance et FFI avait fait devant la Sureté. D'après ce chef de la Résistance distingué par de nombreuses décorations, Sieber avait été une aide précieuse pour le mouvement de Résistance, un bienfaiteur pour la population lorraine et un ami des FFI et des réfractaires.

L'avocat a alors demandé à ce qu'on n'applique pas le paragraphe 83. Les juges se retirèrent pour délibérer.

Après dix minutes, la sonnette retentit et les juges entrèrent à nouveau dans la salle.

Le président fit l'annonce suivante :

« Avec trois voix contre deux, le paragraphe 83 sera appliqué. Trois ans de prison, dégradation nationale, interdiction de résidence dans les trois départements et confiscation du quart des biens. »

L'avocat : « Je ne m'attendais pas à cela. Les juges n'étaient d'ailleurs pas d'accord entre eux. Nous allons faire une demande de grâce. »

Edmond Sieber : « Cela ne sert à rien. Je ne vais pas mendier une grâce. »

Il écrit :

« On appela mon affaire " le procès nazi à l'envers " (Naziprozess verkehrt) parce que les nazis travaillaient pour le procureur comme témoins à charge et que le condamné avait été actif contre les nazis. » "

Quelques mots pour finir sur le Dr Joseph Kirsch, maire et Ortsgruppenleiter de Phalsbourg. Mon grand-père lui a consacré quelques lignes dans son témoignage, qui m'ont incitée à faire des recherches, aux Archives Fédérales de Berlin (Bundesarchiv) où j'ai trouvé la carte de membre du NSDAP du docteur et aux Archives Départementales de Metz où j'ai trouvé l'avis défavorable concernant le docteur, émis en janvier 45 par le Comité de Libération de la Moselle.

Mais non, le docteur est resté à son poste de maire jusque dans les années 60. Les DNA lui ont même consacré une pleine page en mars 2018, de manière indirecte en retraçant l'histoire de l'hôpital de Phalsbourg, mais pas un mot sur la période nationale-socialiste du docteur.

